

La légitimité civile de la guerre cognitive

The civil legitimacy of cognitive warfare

Christian Harbulot¹

¹ École de Guerre Économique, CR451, Paris, France, harbulot@ege.fr

RÉSUMÉ. Cet article aborde la problématique de la culture civile de la guerre cognitive qui est très rarement prise en compte. En effet en dehors de la confrontation militaire, on peut considérer ici trois autres types de confrontation. La confrontation idéologique et culturelle, à savoir les moyens cognitifs utilisés pour déstabiliser ou chercher un système d'idéologie dominante. La confrontation géo-économique, toutes les manœuvres informationnelles liées à la guerre économique. La confrontation sociétale, intrusions des acteurs de la société civile dans les problèmes économiques. Les acteurs de ces problématiques sont issus du monde civil et non du monde militaire.

ABSTRACT. This article addresses the issue of the civil culture of cognitive warfare, which is very rarely taken into account. In addition to military confrontation, three other types of confrontation can be considered here. Ideological and cultural confrontation, referring to the cognitive means used to destabilise or challenge a dominant ideological system. Geo-economic confrontation, all the informational manoeuvres linked to economic warfare. Societal confrontation, the intrusion of civil society players into economic problems. The players involved in these issues come from the civilian world, not the military.

MOTS-CLÉS. Conflits civils, Connaissances, Culture civil, Guerre cognitive, Guerre de l'information.

KEYWORDS. Civil conflicts, Civil culture, Cognitive warfare, Knowledge, Information warfare.

Introduction

Dans un ouvrage publié en 2002, nous avons défini la guerre cognitive comme la manière d'utiliser la connaissance dans un but conflictuel [HAR 02]. En mettant en avant ce concept, nous avons cherché à mettre l'accent sur l'usage offensif de la connaissance dans un certain type de rapport de forces.

Si on se réfère à l'Histoire du XX^e siècle, cette notion de guerre cognitive a été mise en exergue dans trois types de confrontation dominante :

1. Confrontation idéologique et culturelle

La révolution bolchévique de 1917 a engendré différents modes opératoires pour tenter de renverser le système capitaliste dans le monde occidental. Les techniques subversives de guerre cognitive développées au sein de la troisième internationale (Komintern), avaient notamment comme objectif la recherche de points d'appui au sein des intelligentsias occidentales [KOC 95]. L'exploitation des mouvements culturels en rupture avec l'idéologie dominante a permis aux réseaux de militants communistes d'infiltrer les milieux littéraires et artistiques et d'y créer des réseaux d'influence. L'usage offensif de la connaissance pouvait être perceptible lors des campagnes de mobilisation pour des causes politiques dont la finalité se voulait humanitaire (anticolonialisme, antifascisme, anti-impérialisme). À la fin des années 1940, les Etats-Unis ont initié une guerre cognitive pour contrer l'influence soviétique dans les superstructures des démocraties du bloc de l'Ouest. Cette opération concerna plusieurs pays et dura de 1947 à 1974. Elle eut comme point d'appui principal un système d'influence ouvert articulé autour du *Congress for Cultural Freedom* [STO 03]. Plusieurs dizaines de fondations privées ont appuyé la production de connaissances multi-supports dédiée à cette guerre cognitive identifiable par le biais de journaux militants, de revues, d'ouvrages, et de conférences internationales

2. Confrontation géoéconomique

Au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, les rivalités économiques entre puissances ont généré des guerres cognitives qui ont appuyé de nouvelles formes d'expansionnisme économique [HAR 24]. La politique de conquête agressive, souvent cataloguée « d'expansionnisme économique » par les pays concernés, a fait place à des démarches plus indirectes qui reposent sur des stratégies d'influence par les normes, le recours à l'extraterritorialité du droit, l'application des règles environnementales, les enjeux de société sur le climat.

La réorganisation des pouvoirs (État, entreprise, société civile), rendue possible grâce à la dématérialisation des territoires physiques et virtuels, a dessiné une nouvelle grammaire où la production de connaissances dans l'esprit d'un rapport de force cognitif, jouent une place prépondérante. Toute organisation doit continuellement veiller à maintenir sa liberté d'action et idéalement sa capacité d'initiative. Aux mouvements stratégiques fondés sur l'action et la réaction, le nouveau siècle s'inscrit plutôt dans la perspective qu'il faut proagir sur les environnements. Les phénomènes de manipulation de l'information et de la connaissance [HAR 07] deviennent des « outils » efficaces pour recouvrer l'érosion de la capacité d'action.

La guerre cognitive qui découle des mutations de la guerre économique s'appuie sur un processus informationnel visant à affaiblir, à assujettir ou à soumettre un adversaire à une domination de type cognitif. L'impératif de l'attaquant est de dissimuler l'intention d'attaque et de ne jamais passer pour l'agresseur.

Dans cette nouvelle forme d'affrontement informationnel, l'art de la guerre [HAR 18] consiste à changer d'échiquier, c'est-à-dire à ne pas affronter l'adversaire sur le terrain où il s'attend à être attaqué. On parle alors de tactique d'encercllement cognitif. Les règles de l'encercllement cognitif sont les suivantes :

- éviter toute assimilation à un ancrage national pour ne pas être diabolisé ;
- construire une nouvelle légitimité « d'acteur positif » ;
- utiliser de nouvelles légitimités dominantes (exemple : la Silicon Valley) ;
- identifier les points d'appui possibles dans les sociétés civiles ;
- cerner les « profils » activables (« idiots utiles », opportunistes, naïfs).

3. Confrontation sociétale

Si les pratiques offensives des compétiteurs sont encadrées par la professionnalisation de certaines activités telles que le *lobbying*, il se développe un terrain d'affrontement cognitif de plus en plus extensif par le biais des actions de structures issues de la société civile (fondations, ONG, associations). Les pratiques offensives générées par la société civile ont renforcé l'émergence d'une culture civile de la guerre cognitive dont les prémices remontent aux luttes idéologiques du XX^e siècle entre les partisans de la révolution communiste et les défenseurs de l'ordre établi capitaliste.

La guerre cognitive menée dans un cadre sociétal est identifiable par ses résultats comme le démontrent les victoires obtenues par des mouvances activistes sur des dossiers majeurs :

- après une campagne de protestation déclenchée en 1997, notamment par le biais d'Internet, l'OCDE a décidé le retrait du projet d'Accord Multilatéral sur l'Investissement ;
- après plusieurs années de campagnes de dénonciation et d'actions de terrain (fauchage de champs), les opposants aux OGM ont obtenu leur interdiction au niveau de l'Union européenne ;

l'attaquant a tout intérêt à ce qu'elles soient vues afin de leur donner le maximum de résonance, notamment en jouant de l'opportunisme marchand du monde médiatique ;

–les multiples campagnes menées contre l’industrie nucléaire française ont fortement affecté le développement de ce secteur industriel lors des vingt dernières années.

Les acteurs de la société civile ont tout intérêt à revendiquer ces actions de guerre cognitive afin de leur donner le maximum de résonance, notamment par le biais du monde médiatique. Il s’agit d’une particularité parmi d’autres qui les différencie de la culture militaire de guerre de l’information. Dans le cadre des travaux que nous menons au CR451 de l’École de Guerre Économique (EGE), nous avons été amenés à définir la guerre de l’information comme la confrontation immatérielle et collective visant à déstabiliser un adversaire. Son champ d’application comporte deux dimensions : le contenu (textes, images, sons) et le contenant (infrastructures et logiciels). Elle se pratique le plus souvent de manière indirecte ou clandestine.

4. Culture militaire et culture civile

L’émergence d’une culture civile de guerre cognitive modifie le cadre habituel d’analyse des confrontations de nature informationnelle. La guerre militaire et les conflits de nature géostratégique ont été jusqu’à présent les cadres d’étude de référence. La dimension civile a été analysée sous l’angle de la résonance mais pas en tant que champ de confrontation spécifique.

Cette omission repose à la fois sur la place accordée à la grille de lecture militaire et à ses dérivés dans le monde du renseignement. Les autorités concernées par ce type de problématique (armée, diplomatie, services de renseignement et de sécurité) ont privilégié la grille de lecture du fort (pratique des États dans le domaine de la guerre de l’information). La créativité subversive du faible (mouvements révolutionnaires) n’a jamais été considérée comme un apport spécifique. Elle a été plutôt analysée comme une source de problèmes informationnels posés par un ennemi non conventionnel.

Ce choix est perceptible dans les écrits qui jalonnent les différentes étapes suivies dans la réflexion menée par les États occidentaux et leurs alliés. C’est ce qui explique pourquoi la théorisation de la guerre de l’information est le fruit de contextes où prédominent la réalité militaire :

- la Première Guerre mondiale (manœuvres informationnelles de déstabilisation à l’arrière de troupes allemandes [LAH 20]) ;
- la guerre civile espagnole (origine de la terminologie de la « cinquième colonne [GAL 84] ») ;
- la Seconde Guerre mondiale (opérations de désinformation et d’intoxication [CAV 12] menées par les Britanniques pour tromper Hitler sur les lieux du débarquement en Sicile puis en Normandie) ;
- les guerres coloniales (théories et pratiques de la contre-insurrection [TRI 63] : Malaisie [THO 66], Indochine [LEP 14], Algérie [LEG 83]) ;
- la guerre du Vietnam [COL 92] (question du centre de gravité informationnel).

Conclusion

Cette théorisation militaire de la guerre de l’information a contribué à marginaliser la dimension stratégique des confrontations informationnelles de nature civile. Le terrain d’étude de la guerre économique a permis de différencier la guerre de l’information d’essence militaire centrée sur la désinformation, de la guerre cognitive d’essence civile qui relève de l’art de la rhétorique.

Présentation de l’auteur

Christian Harbulot est économiste, spécialiste en intelligence économique, directeur de l’École de l’École de Guerre Économique (EGE) et directeur associé du cabinet Spin partners – Paris, directeur du centre de recherche CR-451 de l’EGE.

Les propos tenus dans cet article et les thèses qui y sont soutenues sont publiés sous la seule responsabilité de l'auteur, et n'engagent ni son institution d'appartenance, ni la revue qui les publie.

Bibliographie

- [CAV 12] CAVE BROWN A., *La guerre secrète*, (tomes 1 et 2), Paris (FR): Tempus, 2012.
- [COL 92] COLBY W., *Vietnam, Histoire secrète d'une victoire perdue*, Paris (FR): Librairie Académique Perrin, 1992.
- [GAL 08] GALULA D., *Contre-insurrection : théorie et pratique*, Paris (FR): Economica, coll. « Stratégies & doctrines », 2008.
- [GAL 84] GALLO M., *La cinquième colonne*, Paris (FR): éditions Complexe, 1984.
- [HAR 02] HARBULOT C., LUCAS D., *La guerre cognitive, l'arme de la connaissance*, Paris (FR): Éditions Lavauzelle, 2002.
- [HAR 07] HARBULOT C., LUCAS D., « Comment résister aux attaques par l'information ? » dans l'ouvrage d'Alice Guilhon et Michel Henri Bouchet, *Intelligence économique et gestion des risques*, Paris (FR): Éditions Pearson, 2007.
- [HAR 18] HARBULOT C., *L'art de la guerre économique*, Paris (FR): VA éditions, 2018.
- [HAR 24] HARBULOT C., *Guerres économiques au XXIe siècle*, Paris (FR): VA éditions, 2024.
- [KOC 95] KOCH S., *La fin de l'innocence, les intellectuels d'Occident et la tentation stalinienne*, Paris (FR): Éditions Grasset, 1995.
- [LAH 20] LAHAIE O., *Le nerf de la guerre*, Paris (FR), Éditions L'harmattan, 2020.
- [LEG 83] LEGER P., *Aux carrefours de la guerre*, Paris (FR): Éditions Albin Michel, 1983.
- [LEP 14] LE PAGE J., *Les services secrets en Indochine*, Paris (FR): Éditions du Nouveau Monde, Poche, 2014.
- [STO 03] STONOR SAUNDERS F., *Qui mène la danse ? La CIA et la guerre froide culturelle*, Paris (FR): Éditions Denoël, 2003.
- [THO 66] THOMSON R., *Defeating Communist Insurgency: The Lessons of Malaya and Vietnam*, New York (NY, USA) : F.A. Praeger, 1966.
- [TRI 63] TRINQUIER R., *Guerre, subversion, révolution*, Paris (FR): Éditions de La table ronde, 1963.